



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Synthèse nationale de la situation des exploitations agricoles en 1962.

Evolution de 1959 à 1969

M. Fourquie

Citer ce document / Cite this document :

Fourquie M. Synthèse nationale de la situation des exploitations agricoles en 1962. . In: Économie rurale. N°89, 1971. pp. 25-38;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1971.2141>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1971_num_89_1_2141

Fichier pdf généré le 26/03/2019

Abstract

National synthesis of the situation of the farms in 1962. Evolution from 1959 to 1969 -The specialized division of synthetical studies has carried out an analysis of the French agriculture based on the agricultural census of 1963. A typology called « land utilization » (similar to that used by the accountancy) was used for 180 groups of agricultural areas. This analysis through which 5 000 productions systems could be described, was subject to syntheses by geographical areas and then to a national synthesis. The latter revealed distributions of log-normal type of the farm size, production or income. Besides, it stresses the importance of the final production per unit which is as important as the notion of acreage.

The classification of farms according to their final production per unit can be assumed stable as their distribution is equally of a log-normal type. Besides, the average R.B.E. per farm calculated at the level of each intensification class is relatively constant, irrespective of the value of the average final production per unit. This result indicates that the agricultural structures seem to adapt themselves to the income derived from the land.

This relative constancy of the structure of the production account observed during the ten-year period 1959-1969 is due to a compensation between the progress of returns and prices, these two factors acting in a contrary direction. Consequently, the areas where technical innovation is slow, usually meat-producing areas, have maintained their position in relation to the areas where the technical level is high, generally grain-growing areas.

The results of this analysis should be verified and continued using the general agricultural census of 1970 with similar objects in mind.

Résumé

A partir de l'enquête agricole (B.S.) de 1963, la division des études spécialisées du Service d'Etudes et de Synthèse a réalisé une étude analytique de l'agriculture française en analysant une typologie dite des « Modes d'utilisation des sols » (voisine de celle adoptée pour le Réseau Comptable) au niveau des 180 groupes de régions agricoles (G.R.A.). Cette analyse qui a permis de décrire 5.000 systèmes de production a fait l'objet de synthèses par région de programme, puis d'une synthèse nationale. Celle-ci fait apparaître des distributions de type log-normal, que l'analyse porte sur la taille des exploitations, leurs productions ou leur revenu. De plus elle met clairement à jour l'importance de la notion de production finale à l'hectare aussi importante que la notion de superficie.

La stabilité du classement des exploitations selon leur production finale/ha peut être présumée du fait «> qu'elles se répartissent suivant une distribution également de type log-normal. Par ailleurs, il apparaît que le R.B.E. moyen par exploitation calculé au niveau de chaque classe d'intensification est relativement constant quelle que soit la production finale/ha moyenne. Ce résultat tendrait à prouver qu'il y a eu adaptation historique des structures agricoles au revenu que les agriculteurs tiraient du sol. La relative constance de la structure du compte de production, observée durant la décennie 1959-1969, est due à une compensation entre les progressions des rendements et des prix — ces deux facteurs jouant en sens inverse — . Il en résulte que les régions à faible innovation technologique généralement productrices de viande bovine, ont su conserver la même position relative vis-à-vis des régions techniquement plus évoluées, le plus souvent productrices de céréales.

Les leçons tirées de cette analyse des exploitations devront être vérifiées et reprises à partir d'une exploitation du recensement général de l'agriculture (R.G.A.) de 1970 poursuivant des objectifs analogues.



SYNTHESE NATIONALE DE LA SITUATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 1962

EVOLUTION DE 1959 A 1969 ⁽¹⁾

A partir de l'enquête agricole (B.S.) de 1963, la division des études spécialisées du Service d'Etudes et de Synthèse a réalisé une étude analytique de l'agriculture française en analysant une typologie dite des « Modes d'utilisation des sols » (voisine de celle adoptée pour le Réseau Comptable) au niveau des 180 groupes de régions agricoles (G.R.A.). Cette analyse qui a permis de décrire 5.000 systèmes de production a fait l'objet de synthèses par région de programme, puis d'une synthèse nationale. Celle-ci fait apparaître des distributions de type log-normal, que l'analyse porte sur la taille des exploitations, leurs productions ou leur revenu. De plus elle met clairement à jour l'importance de la notion de production finale à l'hectare aussi importante que la notion de superficie.

La stabilité du classement des exploitations selon leur production finale/ha peut être présumée du fait qu'elles se répartissent suivant une distribution également de type log-normal. Par ailleurs, il apparaît que le R.B.E. moyen par exploitation calculé au niveau de chaque classe d'intensification est relativement constant quelle que soit la production finale/ha moyenne. Ce résultat tendrait à prouver qu'il y a eu adaptation historique des structures agricoles au revenu que les agriculteurs tiraient du sol.

La relative constance de la structure du compte de production, observée durant la décennie 1959-1969, est due à une compensation entre les progressions des rendements et des prix — ces deux facteurs jouant en sens inverse —. Il en résulte que les régions à faible innovation technologique généralement productrices de viande bovine, ont su conserver la même position relative vis-à-vis des régions techniquement plus évoluées, le plus souvent productrices de céréales.

Les leçons tirées de cette analyse des exploitations devront être vérifiées et reprises à partir d'une exploitation du recensement général de l'agriculture (R.G.A.) de 1970 poursuivant des objectifs analogues.

National synthesis of the situation of the farms in 1962. Evolution from 1959 to 1969

The specialized division of synthetical studies has carried out an analysis of the French agriculture based on the agricultural census of 1963. A typology called « land utilization » (similar to that used by the accountancy) was used for 180 groups of agricultural areas. This analysis through which 5 000 production systems could be described, was subject to syntheses by geographical areas and then to a national synthesis. The latter revealed distributions of log-normal type of the farm size, production or income. Besides, it stresses the importance of the final production per unit which is as important as the notion of acreage.

The classification of farms according to their final production per unit can be assumed stable as their distribution is equally of a log-normal type. Besides, the average R.B.E. per farm calculated at the level of each intensification class is relatively constant, irrespective of the value of the average final production per unit. This result indicates that the agricultural structures seem to adapt themselves to the income derived from the land.

This relative constancy of the structure of the production account observed during the ten-year period 1959-1969 is due to a compensation between the progress of returns and prices, these two factors acting in a contrary direction. Consequently, the areas where technical innovation is slow, usually meat-producing areas, have maintained their position in relation to the areas where the technical level is high, generally grain-growing areas.

The results of this analysis should be verified and continued using the general agricultural census of 1970 with similar objects in mind.

⁽¹⁾ Travail coordonné par M. FOURQUIE, I.G.R.E.F., Chef de la Division des Etudes Spécialisées au Ministère de l'Agriculture, maintenant rattachée à la Mission d'Orientation et de Synthèse, qui a réalisé l'étude de synthèse.

La présente note résume la synthèse nationale d'un ensemble d'études réalisées par les Ateliers Régionaux d'Etudes et d'Aménagement Rural et connu sous le nom d'Analyse 1962 (1). Ces travaux, publiés sous la forme de 21 fascicules régionaux, tendaient à établir une représentation complète de l'agriculture française, trop souvent abordée sous des angles particuliers, tels que la répartition des exploitations par classe de superficie, ou l'analyse des productions, sans que soient établis les liens nécessaires entre ces aspects spécifiques.

A cette fin, la France a donc été subdivisée en 178 groupes de régions agricoles, au sein desquels les exploitations ont été distribuées suivant les cases d'un tableau croisé, indiquant, en ligne la classe de superficie et en colonne, le mode d'utilisation du sol (MUS), c'est-à-dire la typologie culturelle. Pour chacune des cases du tableau, a été ensuite calculé non seulement le nombre des exploitations s'y rattachant, mais encore la valeur moyenne de diverses variables relatives à la production ou aux revenus.

Il est rapidement apparu que ces analyses, riches d'enseignements pour les responsables régionaux ou départementaux, sont d'une utilisation difficile au niveau national :

- d'une part, le volume de l'information ainsi rassemblée est trop considérable ;
- de l'autre, les données régionales ne sont pas toujours « agréables », car les classes de superficie et les définitions des MUS varient d'une région à l'autre.

Le premier travail à faire a donc été de mettre en place des découpages de distribution homogènes, entreprise relativement aisée quand il s'agit d'une variable numérique simple comme la taille, mais plus délicate quand il est nécessaire de faire entrer un nombre élevé de MUS dans une typologie ne comportant plus que huit positions. Cependant il faut parfois sacrifier quelque peu la précision à la simplicité, c'est-à-dire la maniabilité de l'information.

La classification de base étant ainsi rendue homogène, il est devenu plus facile d'introduire les autres variables : niveau d'intensification (production finale par ha), revenu brut d'exploitation, ou même le volume de diverses productions avec des valeurs numériques correspondant à chaque case du tableau initial.

Ici se place un tournant essentiel : tant que le contenu d'une case du tableau initial ne regroupe que les exploitations situées dans le même groupe de régions agricoles, on peut considérer que la valeur moyenne d'une variable économique (par exemple la production finale à l'ha) est assez représentative de la situation réelle de l'ensemble du groupe d'exploitations concernées. Sans doute, existe-t-il partout de bons et de médiocres agriculteurs ou des terres de plus ou moins bonne qualité, mais au niveau d'un ensemble géogra-

phique restreint et relativement homogène, la classification par taille et par MUS opère déjà une sélection assez précise. Les bonnes terres ne sont généralement pas consacrées à des spéculations extensives et les bons agriculteurs emploient leurs marges bénéficiaires à chercher une combinaison optimale des facteurs de production à leur disposition (par exemple : grandes superficies peu coûteuses, avec des MUS extensifs, ou recherche des bonnes terres plus onéreuses, en vue d'une production intensive).

Mais cette homogénéité n'est plus assurée quand dans une même case du tableau de base (taille - MUS) viennent se regrouper des ensembles d'exploitations provenant de régions différentes. Seuls, leur nombre et leur surface restent agrégeables ; les variables économiques (production finale - production physique et revenus) se répartissent sur un large éventail, otant à une éventuelle moyenne toute valeur de représentation. Si donc il avait fallu publier dans le détail l'ensemble de ces données, le travail de synthèse aurait été à peine allégé par rapport à la somme des résultats régionaux.

L'expérience a montré que ce n'était pas nécessaire ; car l'ensemble des valeurs moyennes afférentes à telle variable étudiée qui, provenant de diverses régions, se trouvent regroupées dans une même case du tableau de base, ne se répartissent pas au hasard. En général, elles suivent d'assez près une loi de distribution statistique connue, généralement une loi log normale (2) ou parfois une combinaison de plusieurs lois de ce type.

Il est devenu dès lors possible de remplacer la publication d'un ensemble de chiffres, trop volumineux pour être lisible, par la mise en évidence d'une batterie de lois de distribution, de type connu et susceptibles d'être caractérisées par un nombre réduit de paramètres. On est passé en somme d'un monde désordonné et difficilement saisissable, à un monde obéissant à des lois de caractère probabiliste.

Cette situation entraîne deux conséquences :

- Dans l'immédiat, il a été possible d'aboutir à une présentation très simplifiée et plus satisfaisante pour l'esprit, sous la forme de courbes de concentration (3).
- Du point de vue prospectif, il est généralement admis que les distributions log normales, conséquence de la mise en jeu d'une multiplicité de facteurs autonomes, évoluent dans le temps, sans que la forme géné-

(2) Voir en annexe quelques données sur les caractéristiques de ce type de distribution.

(3) Une courbe de concentration représente en ordonnée les pourcentages cumulés de la fonction étudiée (par exemple nombre des exploitations - surface ou revenu qu'elles détiennent) selon la distribution portée en abscisse (par exemple, classes de taille - classes d'intensification, ou de revenu, etc...). La plupart sont présentées ici sur papier gausso-logarithmique, ce qui facilite l'examen de leur situation par rapport à une distribution log-normale qui sur un papier ainsi gradué est représentée par une droite.

rale de la distribution ne se modifie, sauf intervention de facteurs nouveaux de caractère « volontariste » (4).

Cette deuxième remarque n'a, en principe, pas d'incidence sur la présente étude (5), qui se limite à la description d'une situation de l'agriculture à un moment donné, mais elle revêt une importance capitale à l'égard

de tout travail prospectif, susceptible d'être ultérieurement entrepris.

L'étude se divise en quatre parties dont on peut essayer de résumer les principales idées, encore que la tâche soit difficile, car le document est extrêmement riche.

I — RELATIONS ENTRE LES QUATRE VARIABLES FONDAMENTALES :

Taille - M.U.S. - Production finale à l'ha et R.B.E.

ETUDE DES VARIABLES ENVISAGEES SEPARÉMENT

— On sait que la distribution, par classes de taille, des effectifs, de la surface détenue par les exploitations et des revenus, est sensiblement log normale, résultat déjà acquis par l'étude de M. Fansten précitée.

— La distribution des MUS montre que près des 2/3 des surfaces (mais moins de 60 % des exploitations) relèvent de MUS à dominante fourragère. En revanche, les MUS à dominante céréalière ne couvrent que le quart des surfaces, pour 18 % des exploitations. Enfin, les MUS avec une proportion plus ou moins importante de cultures spéciales (lesquelles en raison d'un « chiffre d'affaires »/ha plus élevé deviennent rapidement prépondérante dans l'économie des exploitations concernées) concernent environ le quart des exploitations pour un peu plus de 10 % des surfaces. **Il y a là trois orientations fondamentales que nous retrouverons constamment.**

En effet, les distributions par classe d'intensification des effectifs, des surfaces et de la production finale affectent, sur papier gausso-logarithmique, l'allure de courbes concaves vers le bas, caractéristiques de l'addition de plusieurs distributions représentant chacune un des types d'orientation précédemment définis.

Dans toutes les classes d'intensification, la valeur moyenne de la **production finale (P.F.)** par exploitation est pratiquement constante (de l'ordre de 21 000 Frs). **En moyenne, les exploitations compensent leur faible superficie par une recherche d'intensité.**

La distribution des exploitations par classe de revenu brut d'exploitation (R.B.E.) est sensiblement log normale avec de légers écarts aux deux extrémités de la

courbe de concentration. En première approximation, on peut dire qu'en 1962,

- un tiers des exploitants ne trouvait dans l'agriculture qu'une ressource de complément,
- un tiers vivait pauvrement dans des conditions précaires, appelant une aide aux bas revenus,
- seul le dernier tiers avait atteint ou dépassé la parité, parmi lesquels 2,3 % seulement (44 000 exploitations) pourraient être rangés dans le secteur dit « compétitif ».

ETUDE DES VARIABLES 2 A 2

Combinaisons : { Taille - MUS
{ Taille - Niveau d'intensification
{ Taille - Revenus

En parcourant de bas en haut l'échelle des tailles, on constate :

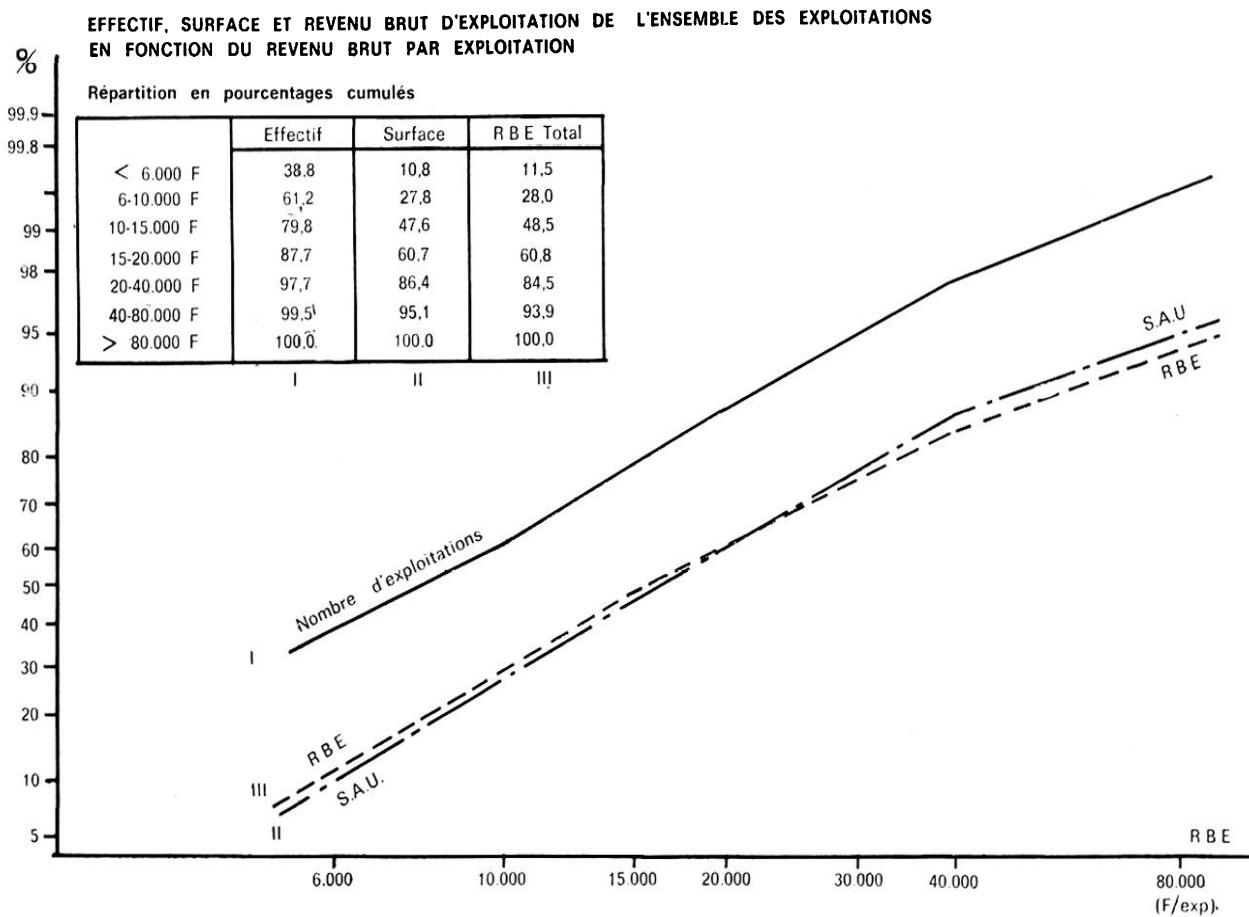
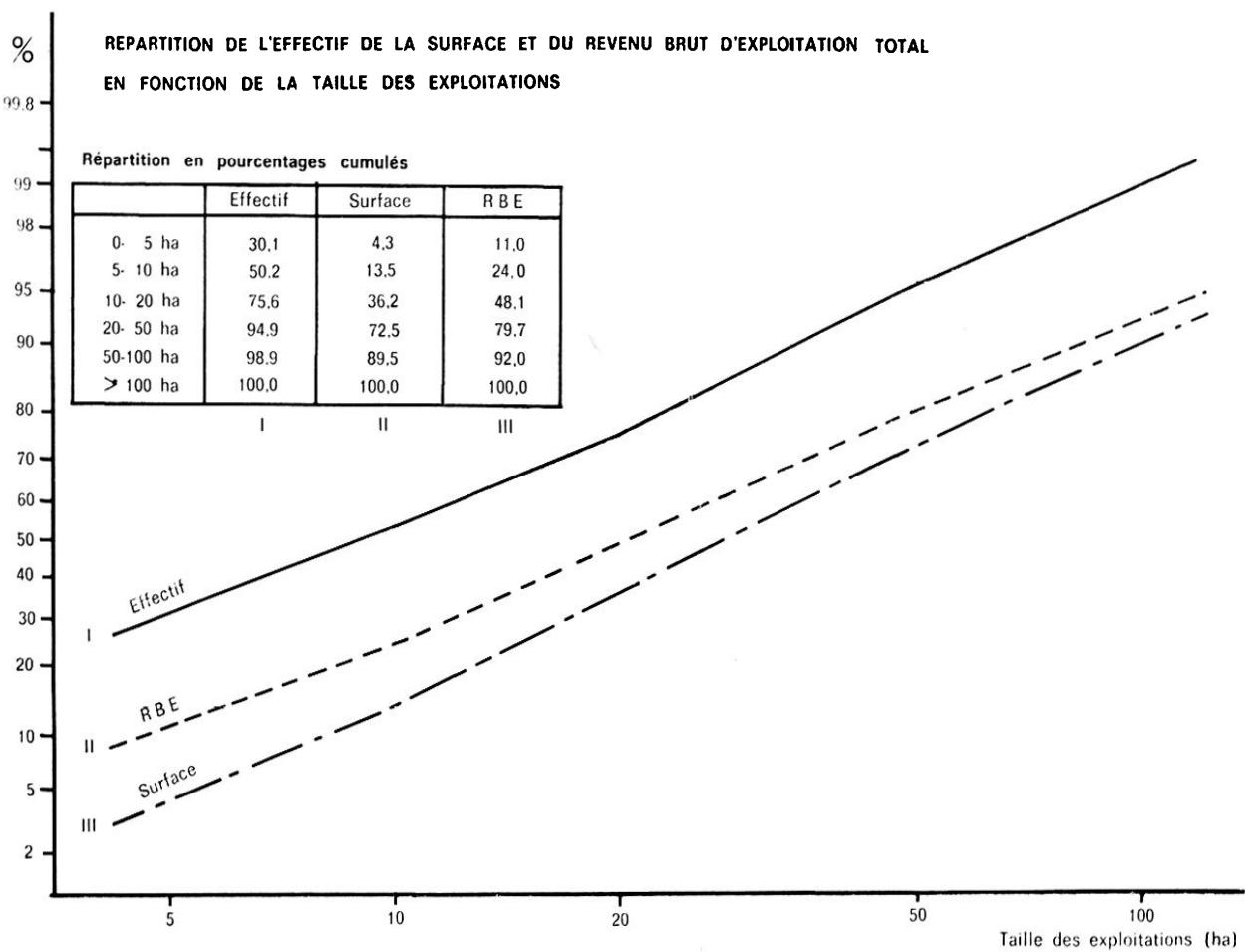
- une forte croissance des modes comportant des cultures spéciales qui tombent de 40 à 4 % de la S.A.U. ;
- une forte décroissance des modes à dominante céréalière qui passent de 3 à 30 % de la S.A.U. ;
- une légère régression du mode herbager de 34 à 24 %, tandis que les fluctuations des autres modes (fourrager) sont plus aléatoires.

Comme les cultures spéciales ont une incidence économique plus forte, il en résulte que **le niveau moyen d'intensification décroît de 3 100 Frs (0 - 5 ha) à 1 100 Frs (plus de 50 ha)**, l'essentiel de la diminution étant d'ailleurs acquis pour une quinzaine d'ha.

Au niveau des revenus toutefois, cette intensification des petites surfaces est insuffisante pour compenser les effets de la taille qui reste le facteur essentiel. Il n'y a pas de revenus très faibles dans les exploitations de plus de 50 ha (dont 1/3 cependant perçoit moins de 20 000

(4) Cf. étude de M. FANSTEN, SCEES, Supplément série Etudes, n° 48.

(5) La quatrième partie de l'étude donne cependant, à propos de l'évolution constatée de 1962 à 1969, un aperçu des applications que l'on peut envisager.



Frs) ni de revenus supérieurs à 15 000 Frs dans les exploitations de moins de 5 ha (serres exclues). Seule la tranche 20 - 50 ha couvre toute l'étendue de l'échelle : de moins de 6 000 Frs à plus de 80 000 Frs.

La grande taille n'est donc un signe de revenus élevés qu'au niveau de moyennes autour desquelles la distribution réelle connaît une forte dispersion.

Les relations entre MUS et niveau d'intensification permettent de bien caractériser l'échelle d'intensité des différents MUS :

— l'herbager pur présente une assez grande dispersion autour d'une moyenne de PF de 800 Frs/ha ;

— entre des niveaux moyens compris entre 1 000 et 1 200 Frs/ha, on trouve divers types de **polyculture** avec une proportion croissante de céréales au fur et à mesure des progrès du niveau d'intensification ;

— l'introduction des cultures sarclées permet de franchir un nouveau palier portant la P.F. moyenne à 1 700 Frs ;

— enfin, les cultures spéciales permettent d'atteindre des valeurs moyennes encore deux fois plus fortes.

Il en résulte que chaque niveau d'intensification correspond à un dosage particulier des différents MUS, avec une nette prédominance des herbagers dans les classes d'intensification plus faibles.

R.B.E. et classes d'intensification

Le R.B.E. moyen dans les diverses classes d'intensification est pratiquement constant (aux environs de 10 000 F). Ce résultat découle directement de l'observation analogue déjà faite précédemment en ce qui concerne la production finale puisque, dans la plupart des cas, en effet, le R.B.E. représente 50 % de la production finale. Seules font exception les classes d'intensification les plus basses (< 600 Frs) où le R.B.E. tombe à 47 % et les plus élevées (cultures spéciales) où il monte à 57 % de la P.F.

R.B.E.

En revanche le rapport _____ décroît régulièrement P.F.

de 55 % à 45 % au fur et à mesure que le R.B.E. augmente. Ce mouvement traduit l'augmentation des charges en raison du progrès technique, puis de la main-d'œuvre salariée. On l'observe aussi bien pour un niveau d'intensification donné que pour l'ensemble des exploitations.

ETUDE DES GRANDEURS 3 PAR 3

Deux combinaisons seulement sont étudiées :

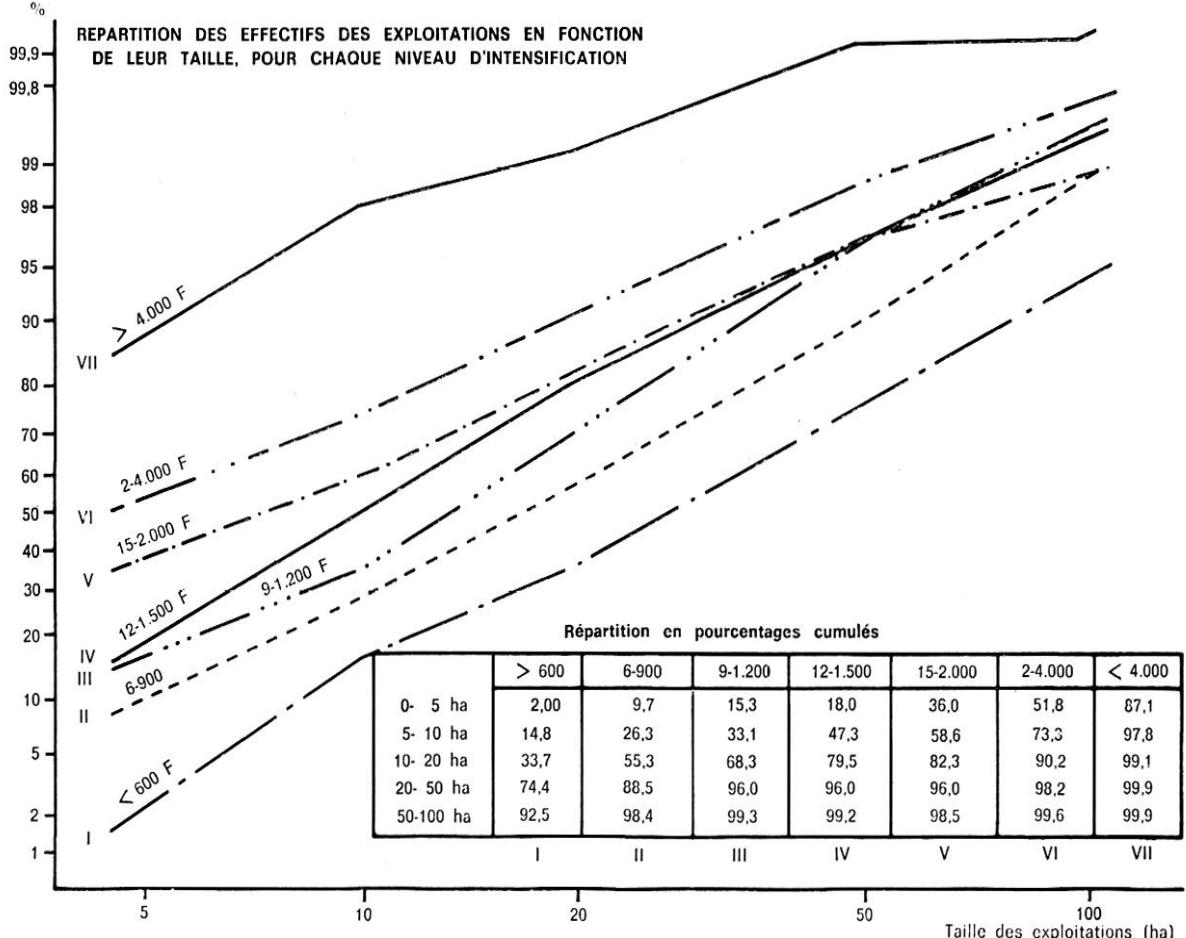
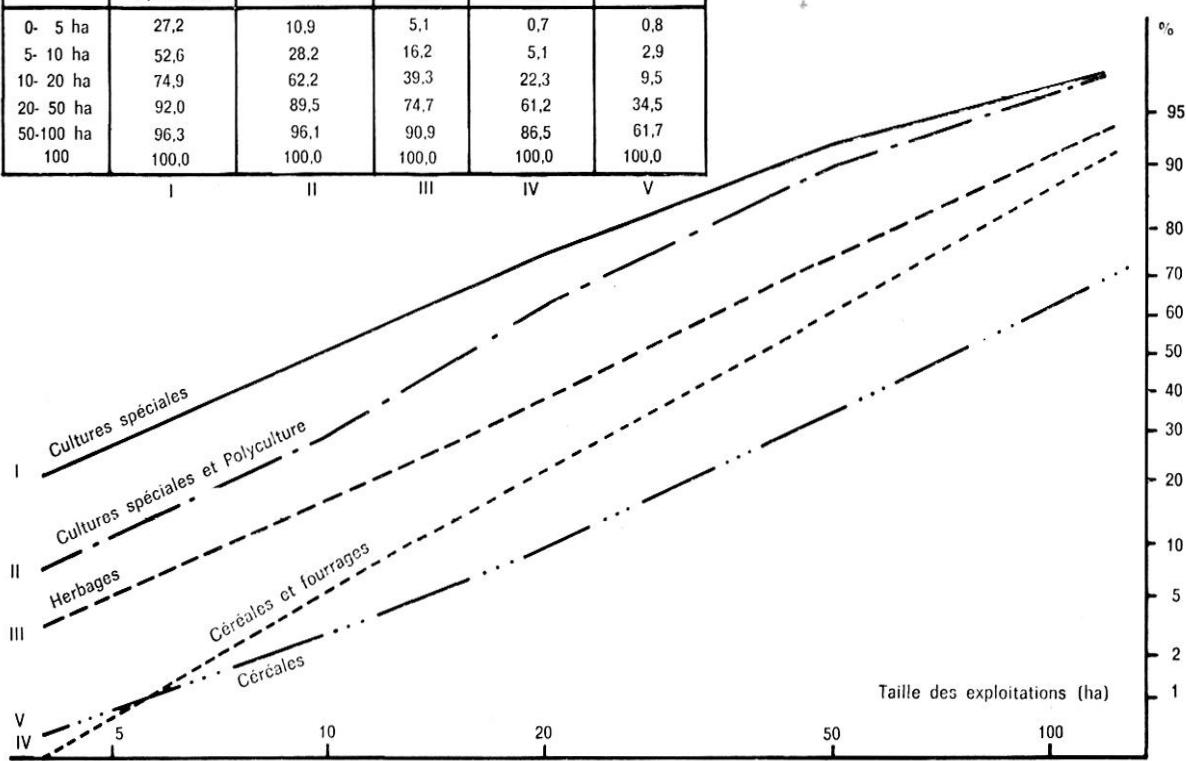
La combinaison taille - niveau d'intensification aboutit à définir 6 cohortes caractérisées chacune par un MUS ou un groupe de MUS voisins.

EXPLOITATIONS		TAILLE	P.F./HA	M.U.S.	Effectif		% S.A.U. totale
	de complément				en 1 000	%	
Petites	Spécialisées	0 - 10	600/1 500	Herbager + polyculture	380	20,5	7,5
	Herbagères	0 - 10	> 2 000	Cultures spéciales + polyculture	560	29,5	6,2
Moyennes	Intensives	10 - 50	< 1 200	Herbages et fourrages	500	26,5	37,2
	Extensives	10 - 50	1 200/3 000	Fourrages Céréales plantes sarclées Cultures spéciales	350	18,5	21,6
Grandes	Extensives	> 50	< 900	Herbages Fourrages	50	2,5	13,4
	Intensives	> 50	900/3 000	Céréales plantes sarclées	50	2,5	14,1
					1 880	100	100

REPARTITION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISEE CULTIVEE DANS UN MODE
D'UTILISATION DU SOL DONNE ● EN FONCTION DE LA TAILLE DES EXPLOITATIONS

Répartition en pourcentages cumulés

	Cultures spéciales	Cult. spéc. et polyc.	Herbages	Céréales et fourr.	Céréales
0- 5 ha	27,2	10,9	5,1	0,7	0,8
5- 10 ha	52,6	28,2	16,2	5,1	2,9
10- 20 ha	74,9	62,2	39,3	22,3	9,5
20- 50 ha	92,0	89,5	74,7	61,2	34,5
50-100 ha	96,3	96,1	90,9	86,5	61,7
100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



Cette classification par taille et MUS paraît plus significative que les classifications par taille, auxquelles on se limite trop souvent (6).

Taille, niveau d'intensification et revenus

Pour une taille donnée, le R.B.E. croît avec le niveau d'intensification, plus que proportionnellement quand la taille est petite (exploitations de plus en plus spécialisées) moins que proportionnellement quand l'exploitation est plus grande (croissance du pourcentage des charges).

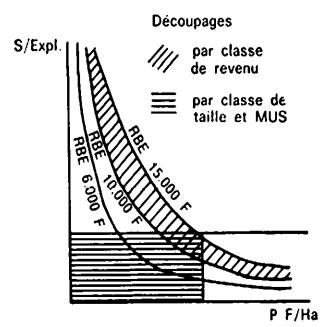
Pour un niveau d'intensification donné, le R.B.E. croît toujours moins vite que la taille (charges croissantes) comme on l'a déjà vu sur les moyennes par classe de taille.

CONCLUSION

D'un point de vue pratique, que doit-on retenir de cette première partie d'un abord un peu difficile ?

Du point de vue économique, une exploitation est déjà largement caractérisée par la connaissance de deux variables : sa taille et sa production finale à l'ha, variables dont le produit donne son « chiffre d'affaires » (production finale) (7).

(6) Il n'est pas possible de la recouper avec celle donnée (page 5) en fonction des revenus. En effet, si l'on porte sur un graphique, en abscisse la P.F., en ordonnée la surface, on peut construire des courbes d'iso-revenus ayant approximativement l'allure d'hyperboles équilatères : La classification en fonction des revenus correspond aux exploitations caractérisées par un couple de valeur (S - PF) compris entre deux de ces courbes. Celle du tableau qui précède revient à découper le champ en rectangles ayant un côté parallèle à l'axe des abscisses (classes de superficie) et limités dans le sens horizontal par une certaine valeur de la PF. Ce découpage du champ en rectangles n'a pas de rapports directs avec celui réalisé par les courbes d'iso-revenus.



(7) Sauf dans le cas des exploitations « hors sol » qui achètent les aliments du bétail.

Au niveau de l'agriculteur moyen, le R.B.E. représente un pourcentage assez peu variable (40 à 60 %) de la production finale, pourcentage d'autant plus élevé que l'exploitation est plus petite et plus spécialisée. Bien entendu, autour de cet agriculteur moyen, la situation effective des exploitants réels présente une grande dispersion en fonction de leurs aptitudes personnelles (compétence - qualité du travail - adéquation du système de culture - aptitudes du milieu....).

Il existe, de même, une corrélation entre le niveau d'intensification moyen et le M.U.S. Elle est particulièrement nette aux deux extrémités de l'échelle d'intensification : Les faibles intensités relèvent de modes herbagers et accessoirement fourragers, les intensités supérieures à 1 500 Frs/ha (en 1962) impliquent une certaine proportion de plantes sarclées ou de cultures spéciales, tandis que la zone moyenne correspond aux divers types de polyculture élevage.

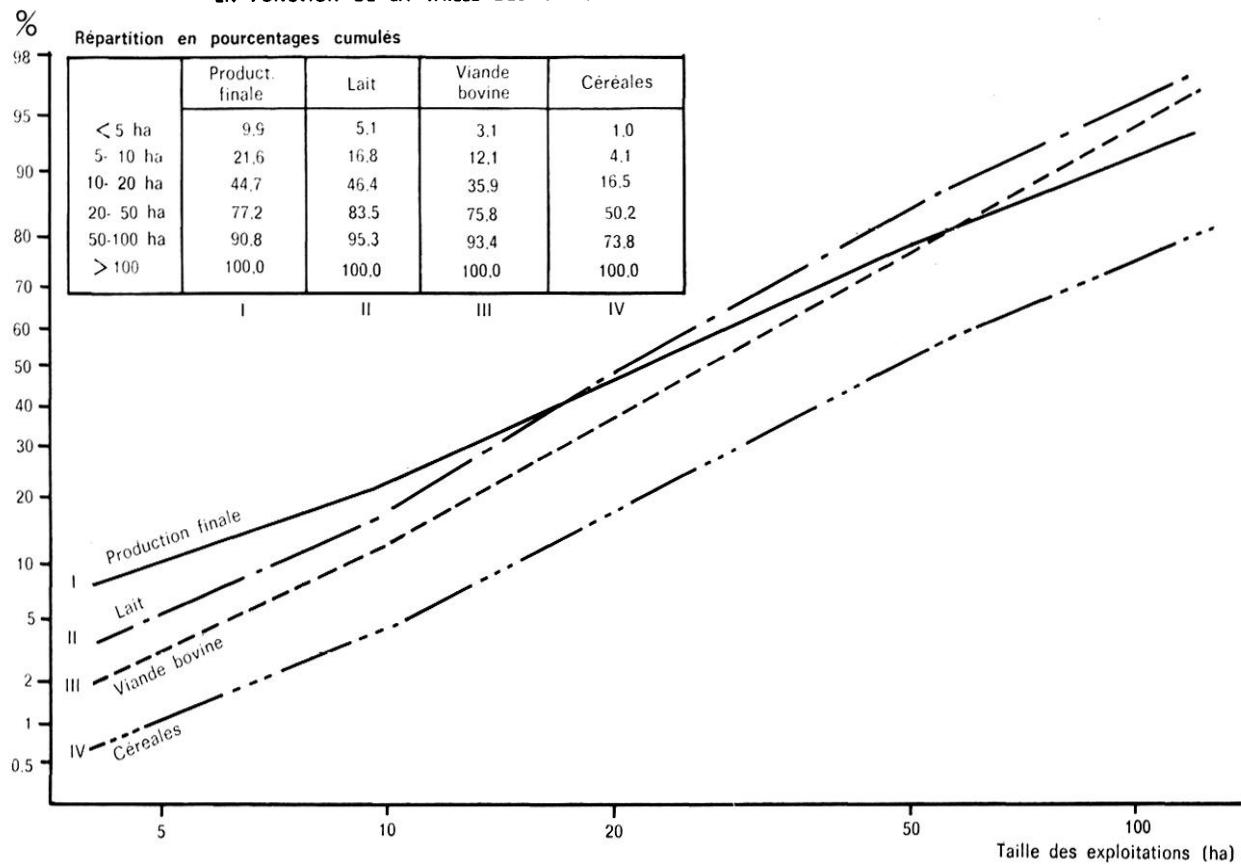
Il résulte de ces remarques que l'on peut dans une certaine mesure considérer R.B.E. et M.U.S. comme deux variables secondaires ou dépendantes, en ce sens qu'elles sont reliées chacune par des relations de caractère probabiliste aux deux variables plus fondamentales que seraient la taille et le niveau d'intensification.

Ces deux dernières ne sont d'ailleurs pas totalement indépendantes. Il existe également entre elles une certaine corrélation, mais beaucoup moins nette que celles précédemment envisagées. Cette corrélation se manifeste par des fréquences plus ou moins importantes d'exploitations répondant à un couple de valeurs (taille - niveau d'intensification). Ces fréquences sont telles que :

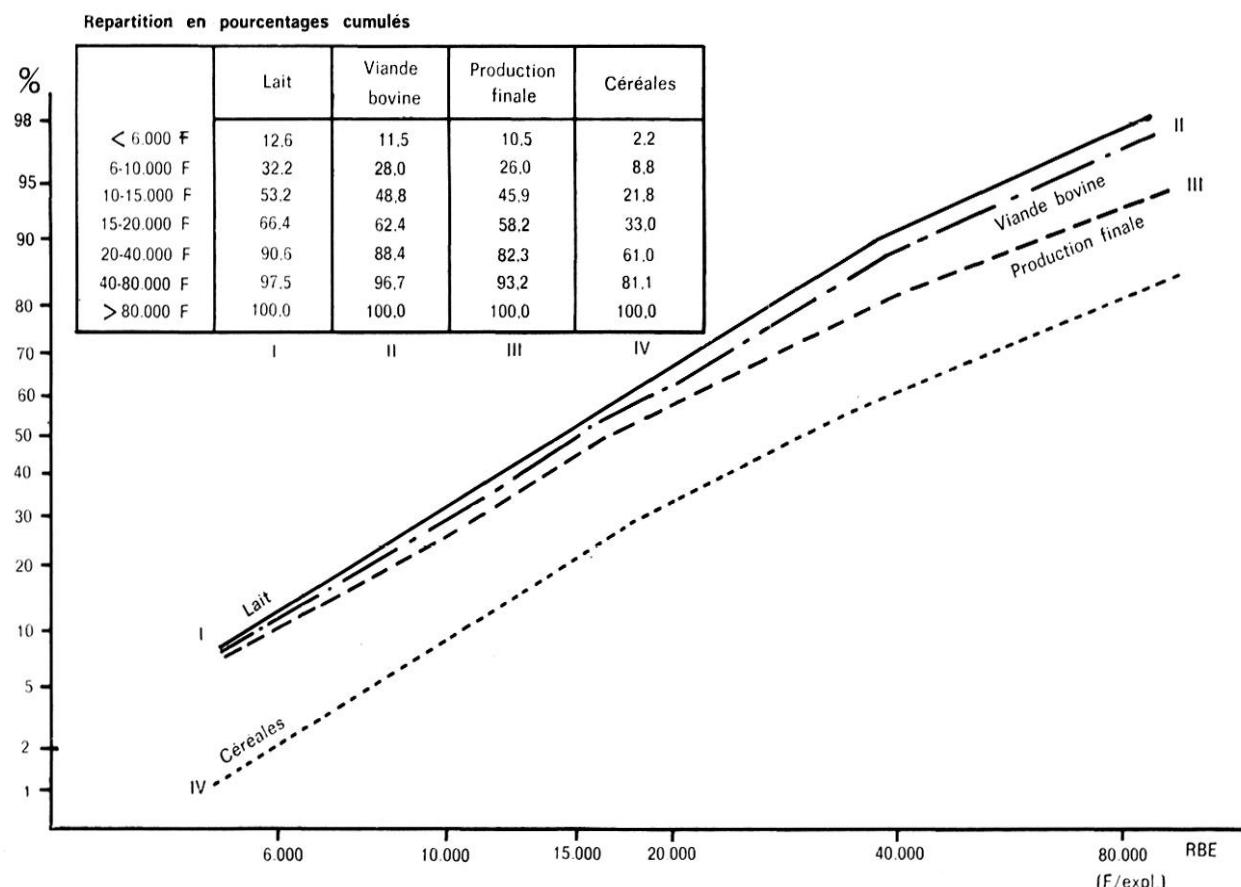
— pour une taille donnée le niveau d'intensification moyen commence par décroître très rapidement jusqu'à 20 ha environ, puis tend à se stabiliser entre 1 100 et 1 200 Frs/ha,

— pour un niveau d'intensification donné, la taille moyenne varie en raison inverse du niveau d'intensification considéré (puisque le produit des deux variables (P.F. totale) est sensiblement constant).

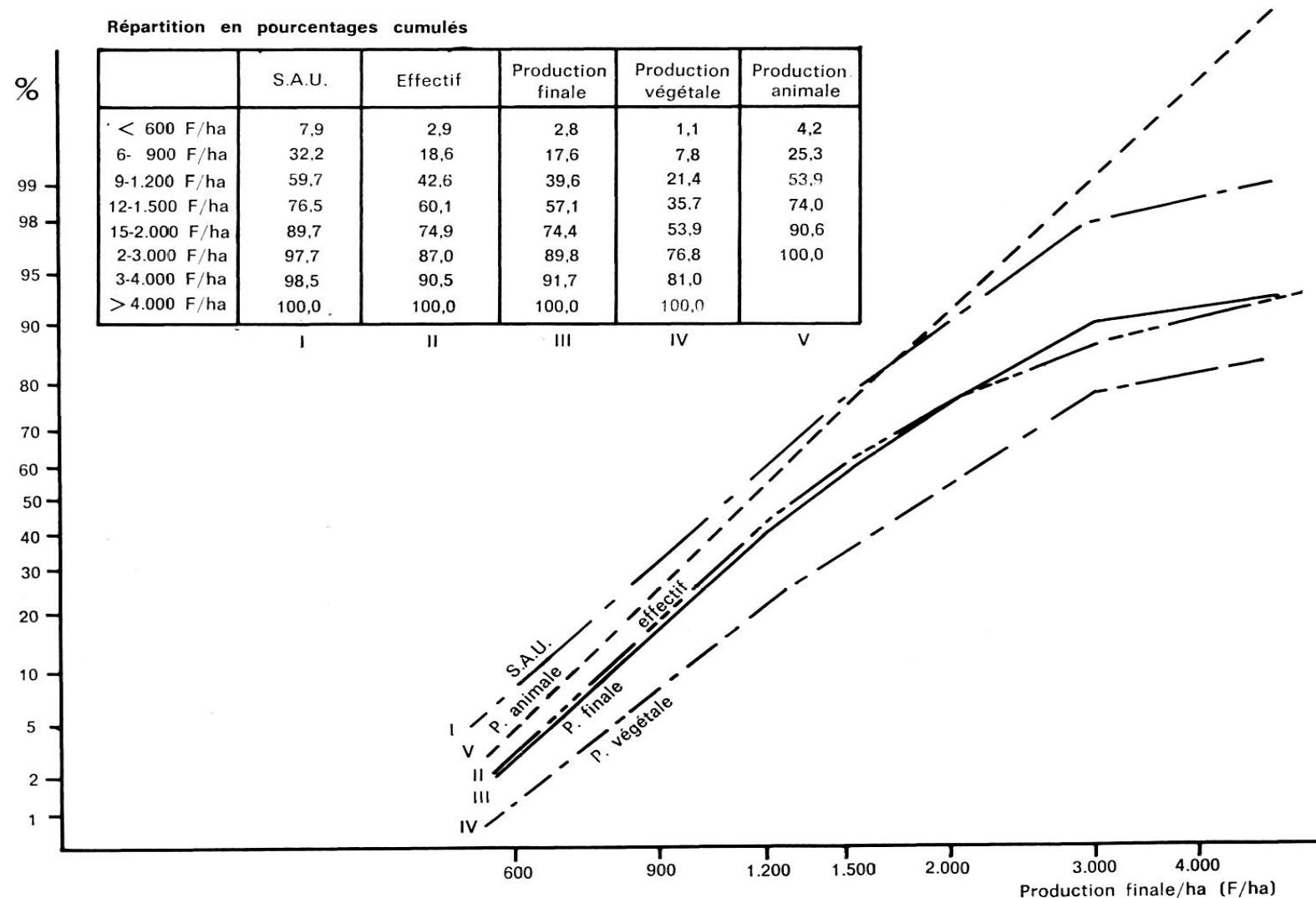
PRODUCTION FINALE, PRODUCTION DE CÉRÉALES, DE LAIT ET DE VIANDE BOVINE
EN FONCTION DE LA TAILLE DES EXPLOITATIONS



PRODUCTION FINALE, PRODUCTION DE CÉRÉALES, DE LAIT ET DE VIANDE BOVINE
EN FONCTION DU REVENU BRUT PAR EXPLOITATION



REPARTITION PAR CLASSE D'INTENSIFICATION



II — PRODUCTIONS ET STRUCTURES

Les grandes exploitations (> 50 ha) au nombre de 5 % fournissent 22 % de la P.F. sur 27 % de la S.A.U.

Les petites exploitations (< 10 ha) au nombre de 50 % fournissent 22 % de la P.F. sur 10 % de la S.A.U.

Comment se répartissent les grandes productions ?

Par rapport à la taille

La production végétale représente les 2/3 de la P.F. dans les classes de taille extrêmes (< 5 ha et > 100 ha). Il s'agit de cultures spéciales dans un cas et de céréales ou plantes sarclées dans l'autre. Ce pourcentage tombe au 1/3 dans les classes moyennes (10 - 50 ha).

Le lait est la production la plus importante vers 15 ha (24 % de la P.F.), la viande bovine vers 50 ha (23 % de la P.F.).

Jusqu'à 20 ha, la viande bovine est un sous-produit du lait. Au-delà, il n'en est plus toujours de même. Les productions de granivores (porcs et volailles) sont particulièrement importantes dans la classe moyenne (10 - 50 ha).

Par rapport au niveau d'intensification

La part de la production végétale croît constamment (de 17 à 93 %) avec le niveau d'intensification. Les céréales passent par un maximum vers 1 500 Frs de P.F./ha et cèdent ensuite la place aux plantes sarclées et aux cultures spéciales.

Le lait atteint son maximum vers 1 200 de P.F./ha. La part de la viande bovine ou ovine diminue constamment avec le niveau moyen d'intensification.

En fait, si on laisse à part les cultures spéciales, on trouve en moyenne dans tous les niveaux d'intensification, la même densité de vaches et la même production de viande à l'ha. Il en résulte :

III — REGIONS ET STRUCTURES D'EXPLOITATION

Cette partie met en valeur les caractéristiques communes de sept « ensembles de régions de programme » (E.R.P.) où l'on retrouve à un niveau plus proche du terrain les grandes tendances précédemment décelées.

Par degré d'intensification décroissant, nous avons :

— 1 E.R.P. (Midi Méditerranéen) où les cultures spécialisées bien que représentant moins de 40 % de la S.A.U., fournissent 80 % de la production finale (R.B.E. moyen : 11 700 Frs).

1. que la production de viande par vache mère ne varie guère,

2. que la production de viande est en moyenne proportionnelle à la surface des exploitations.

Dans la mesure où l'on peut assimiler au progrès technique et processus d'intensification, la production de viande bovine est restée en dehors du processus. Cette remarque donne une idée de la difficulté que pourrait présenter toute tentative pour modifier le cours des choses.

Par rapport au R.B.E. par exploitation

Là encore on constate une forte progression de la part de la production végétale (32 à 80 %) quand le R.B.E. passe de moins de 6 000 à plus de 80 000 frs par exploitation. Ce progrès est presque entièrement imputable aux céréales qui passent de 3 à 42 % de la production ainsi que pour les plus hauts revenus, à la betterave.

L'effondrement des productions animales n'est toutefois sensible qu'à partir de 40 000 frs et elles représentent encore une fraction de la production totale, presque aussi importante dans la tranche de revenu (20 - 40 000 F) proche (en 1962) du seuil de compétitivité, que dans la tranche (6 000 - 10 000 frs).

Une analyse plus fine de la production par rapport aux deux variables R.B.E. et niveau d'intensification confirme ces données globales, ainsi que la grande dispersion des superficies dans une même classe de revenu (par exemple : 3 à 52 ha dans la classe R.B.E. de 10 000 à 15 000 F - ou 8 à 160 ha dans la classe 20 à 40 000 Frs). Le lait apparaît comme le facteur d'intensification essentiel dans la première classe, très représentative de la moyenne française ; il cède ce rôle aux céréales et plantes sarclées dans la deuxième catégorie considérée.

**

— 1 E.R.P. de polyculture intensive (Bassin Parisien) où les superficies d'exploitation, généralement plus larges, permettent d'obtenir des revenus en moyenne satisfaisants (23 000 F). Le Nord, rattaché pour des raisons géographiques à cette E.R.P., obtient des résultats économiques voisins sur des structures plus étroites, grâce à une intensification encore plus marquée.

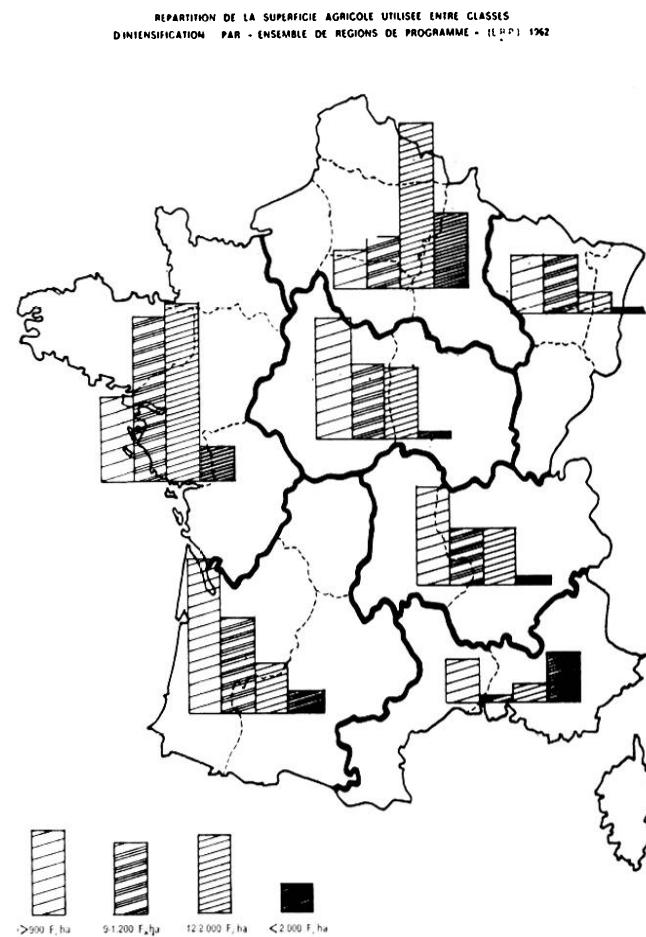
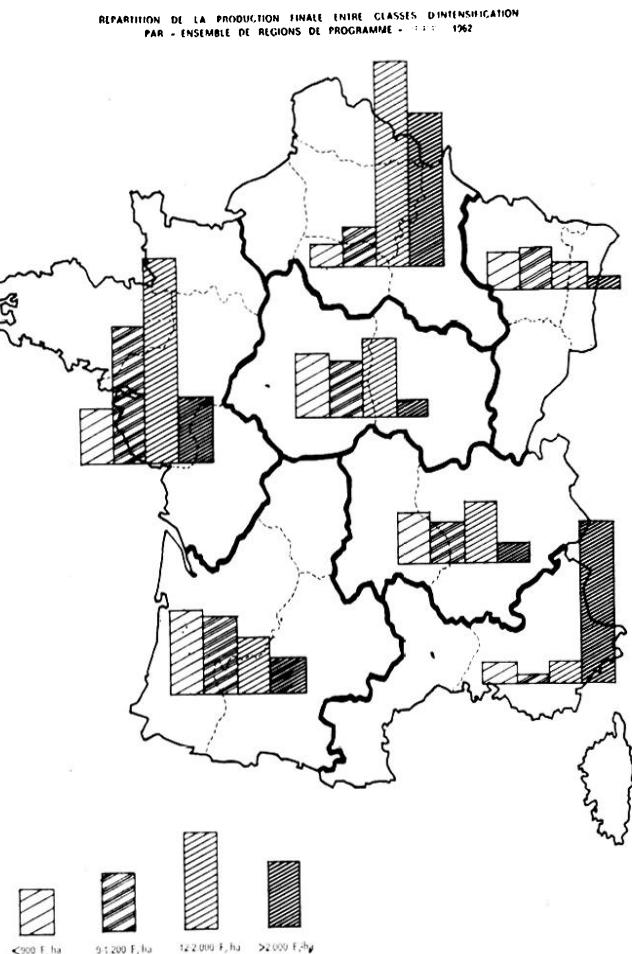
— Avec un niveau d'intensification de 1 335 Frs/ha, voisin de la moyenne nationale, l'Ouest, malgré l'in-

clusion (discutable) de Poitou-Charentes, ne procure qu'un revenu par exploitation insuffisant (9 150 Frs en moyenne).

— Dans l'Est (Lorraine, Alsace, Franche-Comté) la P.F./ha est un peu plus faible (1 160 Frs/ha) mais des structures un peu plus larges donnent un résultat un peu meilleur (9 550 Frs). Il s'agit en fait d'un « résidu géographique » très hétérogène, ce qui retire beaucoup de leur signification à ces chiffres.

On peut aussi examiner comment se répartissent les terres relevant des différents niveaux d'intensification :

La classe < 600 Frs/ha ne comporte que 2 400 000 ha de surface agricole utilisée (8). Importante dans le Midi Méditerranéen (30 %), elle est encore présente dans le Sud-Est et Sud-Ouest (15 %) avec quelques prolongements en limite Sud de Centre Bourgogne (Boischaut, Nivernais, Morvan). Il s'agit d'une zone d'herbages à destination ovine ou bovine (viande).



— Le reste de la France se contente d'une production finale moyenne de 1 050 à 1 070 Frs/ha. Mais, avec des exploitations près de deux fois plus grandes, les revenus sont bien meilleurs en Centre Bourgogne (12 850 Frs) que dans le Sud-Ouest : 8 500 Frs et surtout dans le Centre Est (Auvergne - Rhône Alpes) : 7 850 Frs.

En définitive, par rapport à 100 France entière, la dispersion des revenus va de 72 à 213, soit de 1 à 3. Or, il s'agit de moyennes sur de vastes ensembles géographiques, ce qui implique dans le détail des variations d'amplitude beaucoup plus considérables.

**

La classe 600 - 900 Frs/ha couvre 25 % de la S.A.U. et se trouve donc représentée un peu partout, sauf dans le Midi Méditerranéen. L'E.R.P. Bassin Parisien n'y participe que par la frange Est de Champagne. En revanche, l'Est (40 % de la surface) et les E.R.P. Centre Bourgogne, Sud et Sud-Ouest en comptent jusqu'à 30 %. La viande bovine reste prépondérante, mais le lait prend de l'importance. Les structures sont en général adaptées à l'extensivité.

(8) Peu différents des 2 100 000 ha de friches incluses dans la surface agricole utile, ce sont sans doute ces 4,8 M. d'ha que différents « plans » voudraient stériliser : il n'en résulterait qu'un diminution de 3 % de la production finale, portant essentiellement sur la viande.

La classe 900 - 1 200 Frs est la plus importante, notamment dans l'Ouest et dans les régions précitées, sauf le Midi et le Bassin Parisien. Le lait est la production principale. La part de la viande bovine régresse.

La classe 1 200 - 1 500 ne comprend que 17 % du territoire et a des caractéristiques voisines de la moyenne nationale. Elle domine dans l'Ouest, mais le Bassin Parisien apparaît pour la première fois de façon notable, alors que c'est la classe d'intensification maximum des autres régions (cultures spécialisées mises à part).

En effet, la classe 1 500 - 2 000 (13 % de la S.A.U.) n'est importante que dans le quart Nord-Ouest du territoire et en particulier le Bassin Parisien avec ses prolongations sur le Centre (Beauce). Toutefois, les cultures spécialisées les moins riches (certaines vignes) appa-

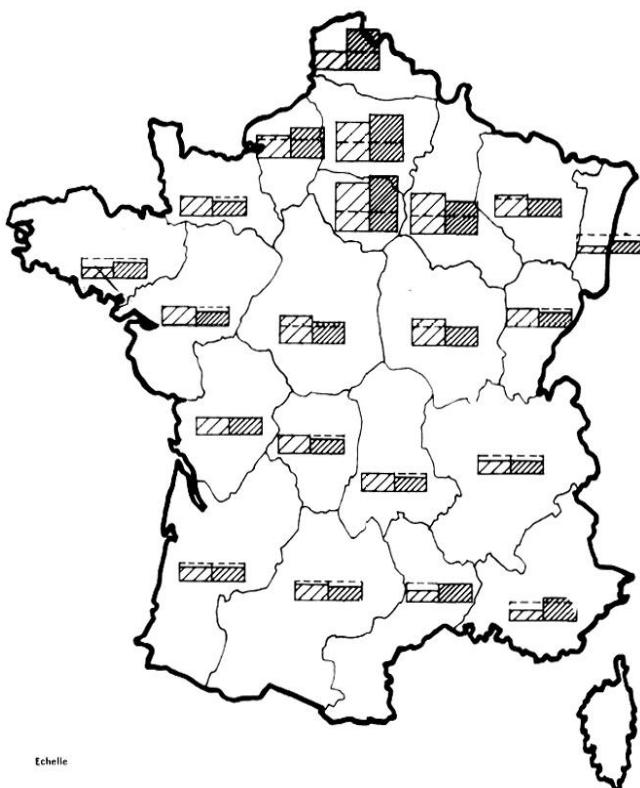
raissent dans les régions méridionales. La production animale régresse et devient presque exclusivement laitière.

La classe 2 000 - 4 000 regroupe, assez artificiellement, la riche polyculture (plantes sarclées) du Nord Bassin Parisien et la plus grande part des cultures spécialisées (vignes notamment).

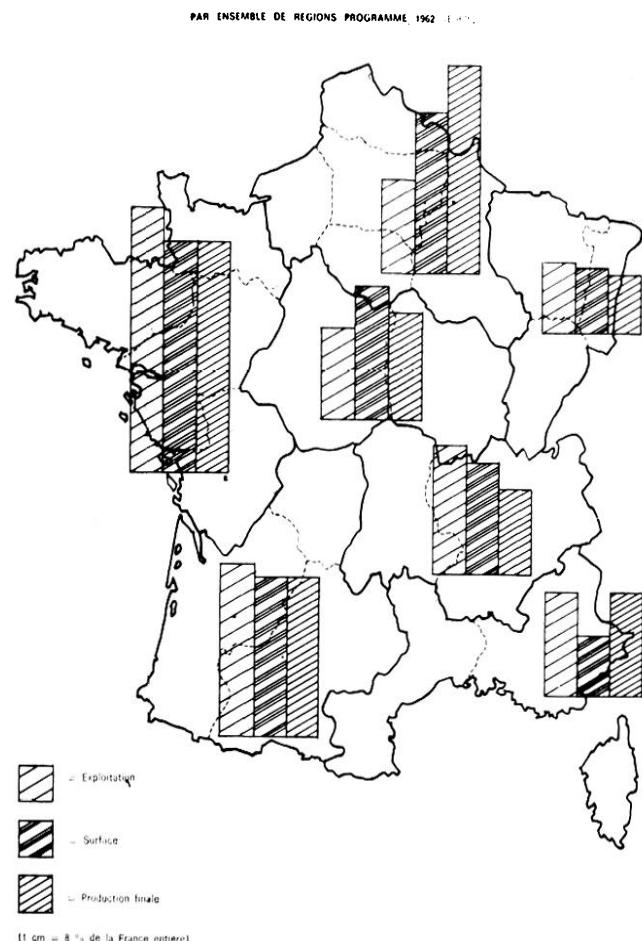
Enfin, avec 1,5 % de la S.A.U., la classe « plus de 4 000 Frs » groupe 10 % des exploitations pour 8 % de la P.F. nationale. C'est la zone des cultures spécialisées les plus riches (Bretagne, Méditerranée, Val de Loire, ceintures urbaines).

Cet exemple montre à quel point le mode de représentation constitué peut facilement rendre compte de la diversité des situations régionales.

REPARTITION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISÉE ET DU REVENU BRUT PAR EXPLOITATION 1962



REPARTITION DES EXPLOITATIONS DE LA SURFACE ET DE LA PRODUCTION FINALE



IV — EVOLUTION 1959-1969

L'analyse 1962 a quelque peu vieilli et l'on peut se demander dans quelle mesure elle reflète encore les données actuelles.

La véritable réponse à cette question ne pourrait être fournie qu'en reprenant une étude analogue à une date plus récente, ce qui pourra être tenté en 1972 quand on disposera des données du recensement agricole effectué au cours du prochain hiver. En attendant, on peut :

— d'une part, essayer de rassembler divers indices sur des données partielles,

— de l'autre, utiliser la propriété généralement admise des distributions log normales de se déplacer dans le temps, sans que la forme générale de la distribution ne se modifie.

Examen de certaines évolutions

En ce qui concerne les surfaces, on constate :

— une grande stabilité de l'utilisation du sol dans les basses classes de taille (< 10 ha),

— une régression des terres labourables dans les classes moyennes (10 à 50 ha) au profit, soit des cultures spécialisées (effet de restructuration), soit peut-être de la friche,

— une forte progression des terres labourables au-dessus de 50 ha.

La part de la S.A.U. consacrée aux céréales suit assez fidèlement l'évolution de celle classée dans les terres labourables : autrement dit, partant en 1955 de pourcentages affectés aux céréales assez comparables dans toutes les classes de taille, on arrive en 1967 à une **concentration des céréales dans les grandes exploitations**, à laquelle la mécanisation des récoltes et le régime du soutien des marchés ne sont sans doute pas étrangers.

Des observations inverses peuvent être faites en ce qui concerne les superficies fourragères et les effectifs de vaches : régression au delà de 50 ha (ainsi que de 0 à 5 ha) - progression sur les exploitations moyennes (10 à 50 ha).

L'ensemble de ces analyses met en évidence la stabilité dans le temps des distributions de type log normal dont les droites de concentration se déplacent parallèlement à elles-mêmes et à une vitesse analogue pour des données aussi différentes que la S.A.U., les surfaces en céréales, les effectifs bovins, etc... Cette stabilité au niveau de données partielles aussi hétérogènes implique selon toute vraisemblance la stabilité de la distribution

de la plupart des paramètres fondamentaux, y compris ceux que faute d'études plus récentes on ne peut mesurer à une date plus rapprochée.

Evolution des structures de la production finale de 1959 à 1969

La ventilation de la production finale en valeur entre les principales productions témoigne également d'une grande stabilité. La part de la production végétale oscille entre 41 et 42 %. Seules les céréales et les viandes bovines gagnent des points de manière appréciable au détriment (principalement) du vin et du porc...

Mais cette stabilité d'ensemble masque différents mouvements :

— l'indice des prix agricoles à la production a progressé de 100 à 139, valeur intermédiaire entre les prix de gros et les prix de détail ;

— la production finale en francs courants est à l'indice 183. La valeur de la production en francs constants est à l'indice $\frac{183}{139} = 132$. Cet accroissement est

inférieur à l'indice de volume (143) calculé année par année. Ceci veut dire que le supplément de production obtenu n'a été valorisé que dans la proportion de $\frac{32}{43}$,

soit environ les 3/4.

Cette évolution globale s'explique par un double mouvement en ciseaux : les productions qui ont connu de forts progrès de rendement (gains de volume importants) voient leurs prix augmenter moins que la moyenne (l'exemple le plus typique est celui des volailles) et inversement (cas de la viande bovine). Toutefois, cette règle ne se vérifie pas toujours : le vin par exemple voit son prix unitaire baisser en francs constants, en dépit d'une faible augmentation de volume. Les producteurs de céréales, mieux organisés, sont arrivés à mieux maintenir leurs prix que ceux de lait. Sans doute, les années extrêmes de la période décennale peuvent comporter des accidents de conjoncture ; mais un examen rapide des moyennes triennales atténue seulement ces conclusions sans les infirmer fondamentalement.

Cette double stabilité des distributions par classe d'exploitation et par nature de production en valeur, permet par extrapolation de construire une situation à moyen terme avec une assez bonne approximation.

CONCLUSIONS

L'analyse qui précède donne un aperçu de la moisson des résultats contenus dans une étude qui n'est, elle-même, qu'une sélection de l'ensemble des données disponibles. Sans doute, le mode de représentation le plus souvent utilisé (courbes de concentration sur papier gausso logarithmique) demande-t-il au début un effort d'attention. Mais cet effort est nécessaire, car selon toute vraisemblance, cette technique est appelée à un grand développement et avant peu d'années, aucun responsable ne pourra l'ignorer.

Ceci étant, il convient de tenter un jugement sur la valeur de l'étude.

1 — Le facteur qui en fait à la fois l'intérêt et la faiblesse est qu'elle constitue à notre connaissance, **la première tentative générale qui ait été effectuée en matière de distribution des revenus**. Pour le calcul des charges l'on ne dispose, en effet, que de données départementales ou régionales, qu'il faut ensuite décontracter au niveau des systèmes d'exploitation, par une extrapolation aléatoire des résultats fragmentaires détenus par les centres de gestion. Cette décontraction est sans doute approximative, mais un résultat que l'on sait approché reste à notre avis préférable à une absence d'information.

2 — Si l'on admet cette proposition, on dispose pour la première fois d'une analyse synthétique décrivant les principales données qui caractérisent l'ensemble de l'agriculture française. Or, il est bien connu que le caractère trop fragmentaire des études disponibles se répercute inévitablement au niveau de la décision. De plus, cette étude porte sur une année qui, à la fois, sert de base à la nouvelle série des comptes de la nation et marque le point de départ des analyses régionales. C'est en effet à partir de 1962/63 que la statistique s'est suffisamment enrichie pour que le niveau indispensable à la mise en œuvre d'une politique différenciée puisse être abordé.

3 — Enfin, en réalisant cette présentation suivant les techniques mises au point par M. Fansten, on se trouve déjà engagé en fait, dans une étude de prospective globale, dont l'intérêt à l'égard d'un certain nombre de choix politiques inéluctables ne saurait faire de doute.

Comme l'ont à juste titre souligné les autorités communautaires, la décennie 1970-80 sera aussi capitale pour l'avenir de l'agriculture que celle qui vient de s'écouler. Il importait que la France soit en mesure d'affronter cette période de transformation profonde en disposant d'un instrument permettant d'éclairer un peu la route. La synthèse de l'analyse 62 constituait nécessairement la première pierre de cet édifice.